

## L'Union européenne et les États-Unis bloquent des mesures de protection vitales pour les requins-taupes bleus, pourtant en danger d'extinction

*L'interdiction de la rétention à bord défendue par le Canada, le Sénégal et le Royaume-Uni lors de la réunion à distance de la CICTA n'a pas été approuvée.*

**Londres, Royaume-Uni, Le 14 décembre 2020.** Les organisations de défense de l'environnement sont scandalisées d'apprendre que l'Union européenne et les États-Unis — qui défendent pourtant depuis longtemps une conservation des requins fondée sur la science — ont une fois de plus été les principaux opposants à l'adoption de mesures de protection plus que nécessaires pour les requins-taupes bleus lors des négociations annuelles de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Le Canada, le Sénégal et, pour la première fois en tant que Partie indépendante à la CICTA, le Royaume-Uni ont proposé une interdiction de la rétention à bord des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord, aujourd'hui gravement surpêchés, suivant en cela ce que les scientifiques de la CICTA recommandent depuis longtemps. La proposition a obtenu le soutien de Taïwan et du Gabon. L'Union européenne et les États-Unis ont en revanche refusé de céder sur les dérogations qui autorisent la poursuite des débarquements de cette espèce en danger d'extinction. En conséquence, les négociations de cette année au sujet des requins-taupes bleus prennent fin sans produire de nouvelles mesures de conservation. La prochaine possibilité d'agir à l'échelle de tout l'Atlantique est fixée à juillet 2021, avec l'organisation d'une réunion intersession spéciale. Les scientifiques de la CICTA estiment que cette population pourrait mettre cinquante ans à se reconstituer, quand bien même la pêche cesserait immédiatement. L'absence de consensus permet le maintien de l'exploitation non durable de ces stocks partagés par plusieurs pays.

« L'épuisement des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord demeure l'une des crises les plus pressantes au monde en matière de conservation des requins, pourtant l'Union européenne et les États-Unis font passer les intérêts à court terme du secteur de la pêche avant tout le reste et ont gâché une occasion en or d'approuver une solution claire et simple », déclare Ali Hood, directrice de la conservation pour le Shark Trust. « L'obstruction répétée à l'adoption de mesures de protection vitales et fondées sur la science permet aux principaux pays qui pêchent ces requins, à savoir l'Espagne, le Portugal et le Maroc, de continuer à exploiter cette espèce en danger, pratiquement sans limites de captures. Cette attitude conduit les populations précieuses de requins-taupes bleus au bord de l'effondrement. »

Les requins-taupes bleus sont des requins particulièrement intéressants sur le plan économique ; ils sont ciblés pour leur chair, leurs nageoires et dans le cadre de la pêche sportive. Leur croissance lente les rend particulièrement vulnérables en cas de surpêche. Les requins-taupes bleus sont capturés par les flottes de nombreux pays dans le monde ; ils ne font pourtant l'objet d'aucun quota de pêche international. L'Union européenne, le Maroc, le Canada, les États-Unis et le Sénégal (dans cet ordre) ont été les principales Parties à la CICTA responsables des débarquements de requins-taupes bleus dans l'Atlantique nord en 2019. L'Espagne affiche plus de débarquements de requins-taupes bleus que n'importe quel autre pays au monde. En avril 2020, le Canada est devenu le seul pays de l'Atlantique nord à interdire unilatéralement la rétention à bord de ces requins, comme le recommandent les scientifiques.

« Il est désolant de voir les États-Unis passer de leader mondial de la conservation des requins à principal opposant aux mesures internationales et scientifiques de protection des requins-taupes bleus, pourtant en danger d'extinction », déclare Ian Campbell, directeur associé des politiques et des campagnes de Project AWARE. « Au nom des dizaines de milliers de plongeurs américains, nous exigerons de la nouvelle administration Biden-Harris qu'elle rétablisse l'engagement des États-Unis en faveur de la science et de l'approche de précaution, en particulier en ce qui concerne une faune marine irremplaçable et exceptionnellement vulnérable, dont les requins sont un bel exemple. »

Les scientifiques avertissent que les requins-taupes bleus de l'Atlantique sud suivent une trajectoire similaire. La proposition canadienne incluait une limite des captures fondée sur les données scientifiques pour cette population. La possibilité de conclure un accord international sur ce point est également reportée à juillet 2021.

« La Shark League sera particulièrement attentive à ce que le prochain cycle de négociations de la CICTA sur les requins-taupes bleus, organisé en juillet, soit enfin porteur des résultats qui font cruellement besoin pour la protection des requins-taupes bleus et de leurs écosystèmes », annonce Shannon Arnold, coordinatrice du programme marin pour l'Ecology Action Centre. « Le Canada, le Sénégal et le Royaume-Uni émergent aujourd'hui comme les nouveaux défenseurs des requins. Nous remercions Taïwan et le Gabon de suivre leur exemple et nous encourageons vivement toutes les Parties à la CICTA à en faire de même avant qu'il ne soit trop tard. »

**Contact presse** : Patricia Roy, e-mail : [patricia@communicationsinc.co.uk](mailto:patricia@communicationsinc.co.uk), tél. : +34 696 905 907.

**Notes aux responsables de publications** : Le Shark Trust est une association britannique dont la mission est de protéger l'avenir des requins grâce à des changements positifs. L'Ecology Action Centre agit pour la durabilité des moyens de subsistance qui dépendent de l'océan et en faveur de la conservation marine au Canada et dans le monde. Project AWARE est un mouvement mondial de protection de l'océan animé par une communauté d'aventuriers. Shark Advocates International est un projet de The Ocean Foundation consacré à la mise en place de politiques fondées sur la science pour les requins et les raies. Ces organisations, avec le soutien du Shark Conservation Fund, ont créé la [Shark League of the Atlantic and Mediterranean](#) pour promouvoir des politiques régionales responsables en matière de conservation des raies et des requins.

La CICTA est chargée de la conservation des thons et des espèces apparentées dans l'océan Atlantique et les eaux adjacentes. La [CICTA](#) rassemble 53 Parties contractantes, dont l'Union européenne. Les scientifiques de la CICTA ont actualisé le [statut des requins-taupes bleus de l'Atlantique](#) en 2019.

Le requin-taube bleu est classé comme [en danger d'extinction](#) sur la Liste rouge de l'UICN.

Les négociations menées au sein de la CICTA en 2020 se sont déroulées par e-mail en raison de la pandémie de COVID-19.

Lors de la réunion en présentiel de l'année dernière, le Sénégal, le Canada, la Gambie, le Gabon, le Panama, le Liberia, le Guatemala, l'Angola, le Salvador et l'Égypte ont proposé conjointement une interdiction fondée sur la science de la pêche des requins-taupes bleus de l'Atlantique nord. Ils étaient en cela soutenus par la Norvège, la Guinée-Bissau, l'Uruguay, le Japon, la Chine et Taïwan.

Les pays déclarant des captures de requins-taupes bleus (*Isurus oxyrinchus*) dans l'Atlantique nord en 2019 sont (par ordre d'importance) : l'UE (Espagne et Portugal), le Maroc, le Canada, les États-Unis, le Sénégal, le Venezuela, le Japon, la Corée, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Belize, le Mexique et Trinité-et-Tobago. Les navires de pêche de l'UE sont responsables de 63 % des captures déclarées de requins-taupes bleus de l'Atlantique nord en 2019.

L'UE était un des 28 co-auteurs d'une proposition, qui a été adoptée, d'inscrire les requins-taupes bleus à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en 2019. Les Parties à la CITES — qui incluent toutes les Parties à la CICTA — doivent prouver que leurs exportations de requins-taupes bleus proviennent de pêcheries durables et légales. Les organisations de défense de l'environnement ont exprimé leurs inquiétudes sur [la théorie face à la réalité](#) dans ce contexte.

En 2017, la CICTA a imposé que les requins-taupes bleus de l'Atlantique nord remontés vivants à bord des navires soient relâchés avec soin, à moins que le pays concerné n'applique une taille minimum (la longueur à maturité) ou une interdiction des rejets (empêchant de réaliser des profits). Les requins-taupes bleus morts peuvent encore être débarqués (et vendus) par les navires de moins de douze mètres et par des navires plus grands sous certaines

conditions, à des fins de contrôle des captures et de communication des données relatives à l'espèce. La mesure n'a pas entraîné la diminution des captures nécessaire pour au moins mettre fin à la surpêche.

Les requins-taupes bleus constituent le plus vulnérable des 20 stocks de requins pélagiques dans les pêcheries de la CICTA si l'on se base sur la distance euclidienne. Au total, ils représentent le troisième stock le plus vulnérable selon une [évaluation des risques écologiques](#) des requins réalisée par les scientifiques de la CICTA en 2012.